



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : M. CASTEL, Mme ZAMBERNARDI, MM. FRASNETTI, TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoint, Mme BRUALLA, MM. MONTESANO, ANGIOLINI, Mmes VEGAS, PICCINI, M. ANGIBAUD, Mme GUASCO, M. SIMON, Mme HERVOUET, M. QUARANTA, M. ROSELLINI, Conseillers municipaux.

Etaient excusés ou absents : M. DALMASSO pouvoir à Mme ZAMBERNARDI, M. DESCAMPS pouvoir à M. BECK, M. MALLEA pouvoir à M. SIMON, Mme BAJON pouvoir à M. TRAPHAGEN, M. RAMOS pouvoir à Mme SPAGLI, Mme BOUDABOUS pouvoir à M. FRASNETTI, Mme ROLAND, M. POMMERET, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI, absents.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 17, votants : 23.

Monsieur QUARANTA a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2024.

Administration générale

- 1 - Création d'une agence postale communale
- 2 - Instauration et tarification du stationnement horodaté rue du Dr Lyons
- 3 - Subvention communale complémentaire au programme de construction de la résidence « Les Romarins » en contrepartie de 5 logements sociaux délocalisés dans la résidence ELISS
- 4 - Demande de subvention – Soirées Sacha Guitry 2025
- 5 - Service culture – Demande de subvention – Nuits d'été 2025
- 6 - Convention de mise à disposition d'un terrain communal

Finances

- 7 - Plage Mala – Répartition des frais d'enlèvement des ordures ménagères et de surveillance de la baignade pour la saison estivale 2024
- 8 - Admission en non-valeur
- 9 - Décision modificative n°3 – Budget principal 2024
- 10 - Budget 2025 - Ouverture de crédits d'investissement

Enfance

- 11 - Crèche les Lucioles – Bonus « attractivité »

Personnel

- 12 - Présentation du Rapport Social Unique 2023
- 13 - Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement à la filière police municipale
- 14 - Mise en place de la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de participation obligatoire pour la couverture du risque prévoyance
- 15 - Signature d'un contrat d'apprentissage

Questions diverses

1 - CREATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2 - INSTAURATION ET TARIFICATION DU STATIONNEMENT HORODATÉ RUE DU DR LYONS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 - SUBVENTION COMMUNALE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE « LES ROMARINS » EN CONTREPARTIE DE 5 LOGEMENTS SOCIAUX DÉLOCALISÉS DANS LA RÉSIDENCE ELISS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4 - DEMANDE DE SUBVENTION – SOIRÉES SACHA GUITRY 2025

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5 - SERVICE CULTURE – DEMANDE DE SUBVENTION – NUITS D'ÉTÉ 2025

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 - PLAGE MALA – REPARTITION DES FRAIS D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DE SURVEILLANCE DE LA BAINADE POUR LA SAISON ESTIVALE 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8 - ADMISSION EN NON-VALEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9 - DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10 - BUDGET 2025 - OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11 - CRECHE LES LUCIOLES – BONUS « ATTRACTIVITE »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12 - PRÉSENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023

Le conseil prend acte de la présentation de ce rapport.

13 - MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT À LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

14 - MISE EN PLACE DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DE SES AGENTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION OBLIGATOIRE POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

15 - SIGNATURE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 18 h 56.